



Hommage à Yves ROLAND-BILLECART
par le général Olivier TRAMOND, Membre titulaire de la 2^e section - ASOM

Académie des sciences d'outre-mer
20 mars 2026

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Chères consœurs, Chers confrères,
Mesdames, Messieurs,

Yves Roland-Billecart s'est éteint le 24 août 2024. Il avait été élu à l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, le 17 décembre 1999, à la deuxième section dite des « *sciences politiques et administratives* ».

Il succédait à Luc Durand-Reville, administrateur colonial et homme politique.

Élu à mon tour en juillet 2025, il me revient de rendre hommage aujourd'hui à mon prédécesseur, après mon installation par notre confrère Michel Roussin, ancien ministre.

Cet hommage à l'Académicien Yves Roland-Billecart reprendra :

- d'abord, le communiqué - laconique et précis - de l'Association de l'Inspection générale des finances,
- puis, des témoignages plus incarnés provenant d'une interview donnée à *La Croix* en mars 2012, de ses mémoires de 2015 et de discours prononcé ici, d'une part le 1^{er} février 2002 pour son installation par le préfet Michel Levallois et, d'autre part, le 4 octobre 2024, à l'occasion de son éloge funèbre, signée de notre confrère Rémi Rioux, actuel directeur général de l'AFD.

Le parcours professionnel d'Yves Roland-Billecart est remarquable. Inspecteur honoraire des Finances, Officier de la Légion d'honneur, Commandeur dans l'Ordre national du Mérite, Yves Roland-Billecart a mené une carrière exemplaire.

En témoigne, le communiqué publié par « *IGF Alumni* », le 3 septembre 2024 :

« Nous apprenons avec une grande tristesse le décès de notre camarade Yves Roland-Billecart, inspecteur des finances, le 24 août 2024 à l'âge de 98 ans.

Yves Roland-Billecart était le doyen de la communauté de l'inspection générale des finances. Licencié en droit, diplômé de Sciences Po et ancien élève de l'ÉNA (promotion « Jean Giraudoux »), il a rejoint le Service en 1952 puis occupé de nombreux postes en cabinets ministériels.

Il était très engagé pour le développement et la justice sociale.

Conseiller au cabinet de Louis Joxe, ministre d'État chargé des Affaires algériennes, il fut l'un des négociateurs des accords d'Évian.

Yves Roland-Billecart a ensuite rejoint en 1967 la Caisse Centrale de Coopération Économique, ancêtre de l'Agence française de développement (AFD), dont il a été le directeur général de 1979 à 1989.

Jusqu'à la fin de sa vie, il suivra les évolutions de l'AFD et n'aura de cesse d'en défendre l'importance.

En 1989, il deviendra le PDG de la compagnie aérienne Air Afrique.

Il était membre de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer depuis 1999 ».

Permettez-moi d'ajouter à ce rappel des états de service d'Yves Roland-Billecart quatre points d'intérêt :

Il fit son service militaire - dans l'armée de l'air en 1953 - et servit par la suite en tant qu'officier de réserve.

Il enseigna à l'Institut d'études politiques de Paris de 1973 et 1989.

Il est l'auteur en 1980 d'un ouvrage de référence intitulé *Les problèmes économiques du tiers-monde et les conditions de développement*.

Enfin, les six enfants qu'il eut avec son épouse Marie-Josèphe Prince témoignent d'une vie familiale accomplie.

Toute sa vie fut consacrée au développement, comme le rappelle le titre de son autobiographie (*Une vie vouée au développement*).

De son parcours exceptionnel, je retiendrai trois axes majeurs, que nos confrères académiciens issus de l'AFD ont bien voulu me signaler. Yves Roland-Billecart fut en effet (1) un expert passionné du développement et de la coopération, (2) un homme de terrain, investi dans les projets et (3) un haut fonctionnaire discret, qui fut néanmoins l'acteur d'une page importante de notre histoire.

Yves Roland-Billecart est né à Paris en 1926. Il est élevé en Champagne dans la famille Billecart-Salmon, propriétaire du vignoble éponyme de Champagne, créé par son trisaïeul en 1818. Il fait de brillantes études à Reims, au collège des jésuites Saint-Joseph.

Il est admis à l'ÉNA en 1949, dans une des toutes premières promotions de la nouvelle école. C'est lors de son stage ÉNA en Algérie, quatre ans avant la « Toussaint rouge » de 1954, qu'il découvre le monde colonial. Il est indigné par la situation qu'il y observe. Son rapport de

stage sans concession lui fait frôler l'exclusion de l'école. Il en sortira pourtant « dans la botte », à l'Inspection des finances.

(1) Il est d'abord un expert des questions de développement. Il choisit, au début de sa carrière, un poste d'assistance technique en Tunisie, auprès du ministre des Finances. Puis il sert aux Affaires algériennes jusqu'en 1967. Conseiller technique au cabinet de Louis Joxe, ministre d'État chargé des Affaires algériennes, il fut l'un des négociateurs des accords d'Évian signés le 19 mars 1962. Âprement négociés pendant deux années, ces accords mirent un terme à plus de sept ans de guerre et à 132 années de présence coloniale en Algérie.

Dans une *interview* au quotidien *La Croix* du 17 mars 2012, Yves Roland-Billecart révèle - en témoin et acteur privilégié - quelques aspects rocambolesques de ces négociations. Peu avant sa signature, l'accord est finalisé secrètement aux Rousses, dans le Jura, au-dessus d'un rustique garage à chasse-neige et sous la menace de l'OAS qui - je cite - « *me recherchait et espérait se débarrasser de ceux qui voulaient brader l'Algérie* ». Il disposait même d'un faux passeport, fourni par le directeur de la Sûreté nationale ! Yves Roland-Billecart a très tôt la conviction que l'Algérie serait indépendante, souveraineté sur le Sahara incluse. Pourtant, le général de Gaulle, visionnaire, souhaitait conserver les espaces sahariens d'Algérie pour leurs immenses ressources en pétrole et gaz et surtout pour y poursuivre la préparation de l'arme atomique de notre pays.

En 1967, Yves Roland-Billecart rejoint la Caisse centrale de coopération économique. Il lui apporte la fusion avec la Caisse d'équipement pour le développement de l'Algérie, qu'il connaissait parfaitement puisqu'il la dirigeait depuis 1962. Son engagement en Algérie ouvrait, pour l'avenir de la Caisse centrale, la voie à des interventions dites « hors champ ». La Caisse centrale devient l'Agence Française de Développement (AFD). Il y exerce les fonctions de directeur général adjoint de 1967 à 1979 puis de directeur général de 1979 à 1989. Son expertise est recherchée dans le monde du développement. Il sera membre du conseil général de la Banque de France et directeur général de l'Institut d'émission d'outre-mer de 1979 à 1989.

Ces multiples missions consacrées au développement nourriront sa stratégie. Fort de sa connaissance du terrain, il aborde la question du développement avec une pensée forte, déclinée en 1971 dans le rapport Gorse, texte fondateur de la politique française de développement. Ce sujet éminemment complexe, comme toute action collective, nécessite le temps long : Yves Roland-Billecart lui apporte l'expérience précieuse accumulée au cours d'une longue carrière. Avec André Postel-Vinay, qui avait exercé ces mêmes fonctions de 1942 à 1973, ils assureront une rare continuité de 47 ans, de 1942 à 1989 ! Ces deux grandes figures - en accord sur la vision stratégique - ont consacré leur vie à l'établissement d'une politique de développement dans la durée.

À la fin de son parcours professionnel, en 1988, le Premier ministre Michel Rocard, ainsi que le Président Houphouët Boigny, lui demandent de mettre en place un plan de sauvetage d'Air Afrique.

Yves Roland-Billecart raconte que le Président ivoirien, connaissant parfaitement son rôle à la tête de l'AFD, l'accueillit par ces mots : « *Vous êtes notre médecin, je vous confie notre aviation* ».

À Abidjan de 1989 à 1997, il redresse cette entreprise en péril. Hélas, la compagnie africaine, à nouveau fragilisée, disparaît en 2002. Il confie à *La Croix* en 2012 que ce fut « *une expérience difficile* ».

(2) C'est aussi un homme de terrain : la politique de développement se traduit en projets qu'Yves Roland-Billecart suivait inlassablement dans leurs dimensions très concrètes. Si en 1967 il ne connaissait pas l'Afrique subsaharienne, sa figure y devint vite familière, car il aimait le terrain et en écoutait les acteurs.

Il avait d'ailleurs choisi, pour illustrer la couverture de ses mémoires, une photo qui le montre sur une piste en Guinée Konakry où l'on voit un taxi-brousse renversé dans une profonde ornière et bloquant la piste : l'image d'un homme qui se retrousse les manches pour faire face aux obstacles.

(3) Cet homme discret est pourtant l'auteur d'une page importante de notre histoire. Si Yves Roland-Billecart a beaucoup écrit, il a peu publié. Il était plutôt enclin à faire progresser sa pensée pour mieux l'énoncer et la partager. Il laisse tout de même sa contribution déterminante au rapport Gorse de 1971 et le texte de ses enseignements à Sciences Po. Vers la fin de sa vie, il écrit des mémoires : les premières (publiées par l'AFD) sont consacrées à sa vie professionnelle ; les secondes portent sur sa vie personnelle et ont été réservées à son cercle familial et amical. Il s'y est d'ailleurs réjoui de trouver dans sa généalogie une double ascendance d'esclaves, à La Réunion et en Guyane. Avec son humour bien connu, il devait penser trouver une raison à sa passion du développement...

Yves Roland-Billecart, qui avait été élu à l'ASOM en décembre 1999, a prononcé ici les discours d'installation de ses confrères de l'AFD, François Pacquement en 2017 puis celui de Rémy Rioux, directeur général de l'AFD. C'était en 2022 et il avait 95 ans ! Jusqu'au bout, il est resté en bonne forme physique et intellectuelle. Il laisse ici le souvenir d'un homme affable, distingué, ouvert et doué d'un esprit de synthèse remarquable. Un homme debout et attentif aux autres.

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Chères consœurs, Chers confrères,
Mesdames, Messieurs,

en conclusion de cet hommage, je mesure avec humilité la chance qui m'est donnée d'entrer dans cette maison, dans le sillage d'une telle personnalité : un acteur de l'histoire de la France d'outre-mer, de la décolonisation à la coopération, homme de conviction, engagé pour le développement et la justice sociale.

Le temps de l'action publique est long et le parcours d'Yves Roland-Billecart constitue à cet égard un exemple rare, si l'on en juge par des états de service impressionnants :

- Dix années au service de la Tunisie et de l'Algérie. Son expérience au Maghreb est réellement fondatrice pour lui. Il resta fidèle à ses engagements pour l'Algérie où il se rendait régulièrement,
- Vingt-deux années à l'Agence Française de Développement, dont il fut un très grand dirigeant,
- Vingt-cinq années enfin dans notre Académie, où il laissa le souvenir d'un membre actif et très apprécié.

Notre Compagnie fonde sa richesse sur la diversité de ses membres. En d'autres termes, comme l'a excellemment exprimé le Préfet Michel Levallois en 2002, lorsqu'il a installé mon prédécesseur : « *Une des vertus et un des charmes de notre Société est de réunir des spécialistes et des passionnés de l'Outre-Mer* ». L'Académie des Sciences Coloniales - qui fut créée en 1922 - regroupait d'emblée des acteurs et spécialistes des nombreuses contrées l'Empire. Yves Roland-Billecart, grand serviteur de l'État, fut assurément une figure de cette pluralité des compétences.

Enfin, un clin d'œil à mes amis des armées ici présents. Nombre de nos fondateurs étaient des militaires, et pas des moindres : les maréchaux Franchet d'Esperey et Lyautey, les généraux Archinard, de Trentinian ou Gouraud - dont le biographe est notre consœur Julie d'Andurain - pour n'en citer que quelques-uns.

Souhaitons longue vie à notre Compagnie !

Qu'elle entretienne et développe son cap premier : celui de la connaissance respectueuse de « mondes et cultures » lointains, successivement appelés « Tiers-Monde », « pays sous-développés », « pays en voie de développement », « pays du Sud » et même aujourd'hui « Sud global ».

Et, surtout, suivons l'exemple de notre défunt confrère Yves Roland-Billecart : en inscrivant délibérément nos travaux dans le temps long, avec une approche tant historique que prospective.